

Fonds Scotia du marché monétaire en \$ US

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales données financières mais ne contient pas les états financiers annuels complets du Fonds. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-800-268-9269, en consultant notre site Web à l'adresse www.fondsscotia.com ou celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires du Fonds, des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et « Fonds » désigne le Fonds Scotia du marché monétaire en \$ US.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes internationales d'information financière (les *International Financial Reporting Standards*, ou « IFRS »).

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on

suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Risques spécifiques aux organismes de placement collectif ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

L'objectif du Fonds consiste à procurer revenu et liquidité tout en offrant une grande sécurité. Le Fonds investit surtout dans des bons du Trésor et d'autres instruments du marché monétaire libellés en dollars américains et qui sont émis par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales du Canada, par des sociétés canadiennes et par des entités supranationales, comme la Banque mondiale.

Le Fonds investit généralement dans des titres d'une durée d'au plus une année. Il investit dans des titres ayant reçu la note de crédit de R1 (bas) ou une note supérieure de Dominion Bond Rating Service Limited ou une note équivalente d'une autre agence de notation désignée. Les placements du Fonds auront une durée moyenne à l'échéance maximale de 180 jours et une durée moyenne à l'échéance maximale de 90 jours lorsqu'elle est

calculée en tenant compte du fait que le terme d'une obligation à taux variable est la période qui reste avant la date de la prochaine détermination de taux.

Le conseiller en valeurs utilise l'analyse des taux d'intérêt, des courbes de rendement et du crédit pour choisir les placements individuels et pour gérer la durée moyenne des titres du Fonds. Le Fonds vise à maintenir une valeur par part constante de 10,00 \$ US.

Risques

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

Résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (la « période »), le rendement total des parts de série A du Fonds s'est établi à 0,8 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à la performance de l'indice de référence du Fonds, qui ne comporte ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Voir la rubrique « Rendement passé » pour le rendement des autres séries du Fonds.

Au cours de la même période, le rendement de l'indice ICE BofA 0-3 Months U.S. Treasury Bill Index (en USD), indice de référence général du Fonds, a été de 1,5 %. Conformément aux exigences du Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché.

Le PIB américain du troisième trimestre a augmenté à un rythme annuel de 3,2 % (SAAR). L'augmentation des exportations et des dépenses de consommation a en partie contrebalancé une baisse de l'investissement dans le logement. Il s'agit d'une amélioration par rapport à la contraction économique de 0,6 % du deuxième trimestre. L'économie américaine a ajouté 223 000 emplois nets en décembre. Le taux de chômage est tombé à 3,5 %, correspondant à un creux de cinq décennies. Le salaire horaire moyen a augmenté à un taux annuel de 4,6 %. Les prix à la consommation aux États-Unis ont augmenté de 7,1 % (en glissement annuel) en novembre, contre 7,7 % en octobre. Le taux d'inflation aux États-Unis a diminué pendant cinq mois consécutifs depuis qu'il a culminé à 9,1 % en juin.

Les bons rapports sur l'emploi devraient inciter la Réserve fédérale à mettre en œuvre les hausses de taux supplémentaires attendues. Ce resserrement des conditions financières pèsera probablement sur la croissance au cours des prochains mois.

La courbe des taux du marché monétaire américain s'est déplacée vers le haut et s'est aplatie au cours de la période. Le taux des bons du Trésor des États-Unis à 1 mois a reculé de 397 points de

base (pdb), à 4,0 %, et celui des bons du Trésor à 1 an a progressé de 193 pdb, clôturant la période à 4,7 %. Les taux LIBOR (taux interbancaire offert à Londres) à un mois et à trois mois ont augmenté de 429 pdb et de 456 pdb, pour s'établir à 4,4 % et à 4,8 %, respectivement. L'écart de taux entre le LIBOR à trois mois et les bons du Trésor à 3 mois s'est établi à 42 pdb à la clôture de la période.

Le Fonds a été moins performant que l'indice de référence. La performance du Fonds au cours de la période a été affectée négativement par les frais de gestion, partiellement contrebalancés par l'amélioration des positions à taux fixe investies dans la section à échéance d'un an de la courbe. Le Fonds a donc conservé une échéance inférieure à celle de l'indice de référence afin d'accroître le niveau de liquidité et de faciliter le réinvestissement à des taux plus élevés. Le rendement du Fonds a été supérieur à celui de l'indice de référence et il a augmenté par rapport à la période précédente. Au cours de la période, les billets à taux variable détenus par le Fonds ont permis d'augmenter le rendement par rapport aux acceptations bancaires et au papier commercial.

La valeur liquidative du Fonds a diminué pour s'établir à 89,6 millions de dollars au 31 décembre 2022, contre 93,1 millions de dollars au 31 décembre 2021. Cette variation s'explique par des rachats nets de 4,6 millions de dollars, par des distributions en espèces de 17 895 \$ et par des gains sur les placements de 1,1 million de dollars. Les revenus du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de la valeur liquidative moyenne, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements productifs de revenus.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribués à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque

Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont calculés quotidiennement et payés chaque mois.

Charges d'exploitation

Chaque série du Fonds acquitte sa quote-part des charges d'exploitation qui sont communes à toutes les séries. Ces charges d'exploitation sont présentées dans les états financiers du Fonds. De plus amples renseignements sur les charges d'exploitation sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, il pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, des services de garde, et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller,

conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de cinq membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Simon Hitzig, Heather A. T. Hunter et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis d'une manière jugée juste et raisonnable par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Avant le 1^{er} novembre 2021, les membres du CEI recevaient aussi des jetons de présence pour chacune de leur participation à une réunion du CEI. Les frais du CEI peuvent inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;

- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire n'a exécuté aucune des opérations visées par ces directives.

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par part du Fonds (USD)¹

Pour la période close le	Actif net à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) liée aux activités :					Distributions :					Actif net à la clôture de la période ¹
		Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités ²	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³	
Série A												
31 déc. 2022	10,00	0,13	(0,07)	–	–	0,06	(0,08)	–	–	–	(0,08)	10,00
31 déc. 2021	10,00	0,02	(0,01)	–	–	0,01	(0,01)	–	–	–	(0,01)	10,00
31 déc. 2020	10,00	0,08	(0,06)	–	–	0,02	(0,02)	–	–	–	(0,02)	10,00
31 déc. 2019	10,00	0,24	(0,12)	–	–	0,12	(0,12)	–	–	–	(0,12)	10,00
31 déc. 2018	10,00	0,21	(0,11)	–	–	0,10	(0,10)	–	–	–	(0,10)	10,00
Série F												
31 déc. 2022*	10,00	0,17	(0,08)	–	–	0,09	(0,09)	–	–	–	(0,09)	10,00
* Les parts de série F ont été lancées le 7 mars.												
Série M												
31 déc. 2022	10,00	0,16	(0,01)	–	–	0,15	(0,15)	–	–	–	(0,15)	10,00
31 déc. 2021	10,00	0,02	(0,01)	–	–	0,01	(0,01)	–	–	–	(0,01)	10,00
31 déc. 2020	10,00	0,08	(0,01)	–	–	0,07	(0,07)	–	–	–	(0,07)	10,00
31 déc. 2019	10,00	0,24	(0,01)	–	–	0,23	(0,24)	–	–	–	(0,24)	10,00
31 déc. 2018	10,00	0,22	(0,00)	–	(0,01)	0,21	(0,21)	–	–	–	(0,21)	10,00

¹ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

² L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de USD) ¹	Nombre de parts en circulation ¹	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) ²	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²	Ratio des frais d'opérations (%) ³	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	Valeur liquidative par part (USD) ¹
Série A							
31 déc. 2022	13 074	1 307 356	0,71	1,20	–	–	10,00
31 déc. 2021	24 346	2 434 580	0,09	1,17	–	–	10,00
31 déc. 2020	22 549	2 254 894	0,59	1,16	–	–	10,00
31 déc. 2019	20 976	2 097 613	1,24	1,24	–	–	10,00
31 déc. 2018	22 475	2 247 460	1,10	1,23	–	–	10,00
Série F							
31 déc. 2022	3 280	327 998	0,98	1,10	–	–	10,00
Série M							
31 déc. 2022	73 225	7 322 479	0,13	0,13	–	–	10,00
31 déc. 2021	68 799	6 879 882	0,08	0,10	–	–	10,00
31 déc. 2020	90 425	9 042 544	0,08	0,08	–	–	10,00
31 déc. 2019	107 467	10 746 664	0,06	0,06	–	–	10,00
31 déc. 2018	61 683	6 168 329	0,04	0,06	–	–	10,00

¹ Données à la date de clôture des périodes indiquées.

² Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

³ Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

⁴ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont calculés quotidiennement et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres, le marketing et la promotion, et la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autret (%)
Série A	1,00	9,5	90,5
Série F	0,90	–	100,0
Série M	0,03	–	100,0

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

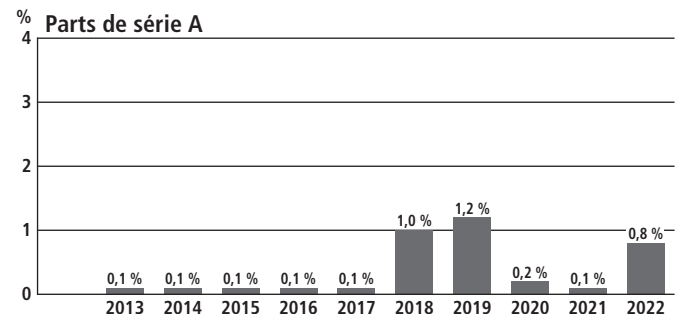
Rendement passé

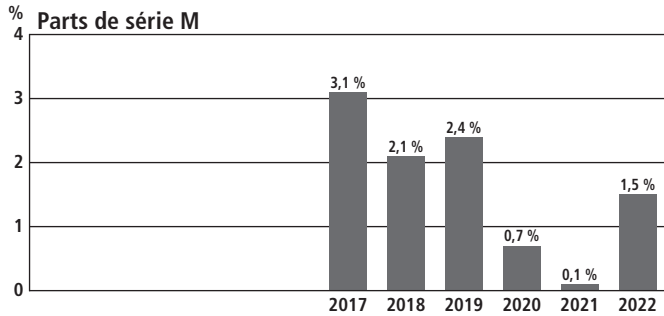
Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

En vertu du Règlement 81-106, les informations relatives au rendement passé et au rendement annuel ne sont pas présentées pour les séries qui sont en activité depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque année, d'un placement effectué le premier jour de l'année pour cette série.





Rendements annuels composés

Le tableau des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à la performance des indices de référence, qui ne comportent ni frais ni charges.

		Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans	Depuis l'établissement
Série A		0,8	0,4	0,7	0,4	–
Indice ICE BofA 0-3 Months U.S. Treasury Bill Index (en USD)	%	1,5	0,7	1,2	0,7	–
Série M		1,5	0,8	1,4	–	1,3
Indice ICE BofA 0-3 Months U.S. Treasury Bill Index (en USD)	%	1,5	0,7	1,2	–	1,1

Description des indices

Indice ICEBofAML 0-3 Months U.S. Treasury Bill Index (USD) – Cet indice est un sous-ensemble de l'indice des bons du Trésor des États-Unis BofA Merrill Lynch et comprend tous les titres ayant une durée de moins de 3 mois.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de son ou de ses indice(s) de référence est présentée à la rubrique « Résultats » du présent rapport.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Il est possible d'obtenir les mises à jour trimestrielles, sans frais, en appelant au 1-800-268-9269, ou en visitant le site Web www.fondsscotia.com, 60 jours après la fin du trimestre, ou 90 jours après le 31 décembre, qui marque la fin de l'année civile.

Par catégorie d'actif	% de la valeur liquidative ¹
Papier commercial	37,3
Trésorerie	30,2
Obligations supranationales	9,6
Bons du Trésor	6,1
Obligations de sociétés	5,3
Billets	4,1
Acceptations bancaires	3,5
Billets de dépôt au porteur	3,3
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,6

25 principaux titres

Émetteur	% de la valeur liquidative ¹
Trésorerie	30,2
Province d'Alberta, 0,00 %, 10 janv. 2023	6,7
Province de Québec, 0,00 %, 9 janv. 2023	6,1
Financement agricole Canada, 0,00 %, 31 janv. 2023	6,0
Financement agricole Canada, 0,00 %, 27 janv. 2023	4,5
Province de la Colombie-Britannique, 0,00 %, 15 févr. 2023	4,0
Banque de Montréal, 0,72 %, 12 janv. 2023	3,5
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, 0,49 %, 27 janv. 2023	3,1
Financement agricole Canada, 0,00 %, 9 janv. 2023	3,0
Province de Québec, 0,00 %, 10 janv. 2023	3,0
Province de la Colombie-Britannique, 0,00 %, 13 avr. 2023	3,0
Banque asiatique de développement, 2,75 %, 17 mars 2023	2,2
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 0,00 %, 9 janv. 2023	1,9
PACCAR Inc., 0,00 %, 10 janv. 2023	1,8
Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement, 2,75 %, 7 mars 2023	1,7
Ontario Teachers Financial Trust, 0,00 %, 9 mars 2023	1,7
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 3,00 %, 27 sept. 2023	1,7
PSP Capital Inc., 0,00 %, 23 mai 2023	1,6
Banque interaméricaine de développement, 0,50 %, 17 avr. 2023	1,5
Omers Finance Trust, 0,00 %, 5 janv. 2023	1,4
Société financière internationale, 2,88 %, 31 juill. 2023	1,3
Province de Québec, 0,00 %, 12 janv. 2023	1,3
Financement agricole Canada, 0,00 %, 3 janv. 2023	1,2
Banque Royale du Canada, 3,70 %, 5 oct. 2023	1,2
Province de Québec, 0,00 %, 9 janv. 2023	1,1

¹ Calculé en fonction de la valeur liquidative; par conséquent, les pondérations présentées dans l'inventaire du portefeuille peuvent différer de celles présentées ci-dessus.

